

## Statuts IESSA : Des avancées majeures pour tous !

**Ces derniers mois, dans le cadre du protocole, les négociations se sont poursuivies pour obtenir des avancées majeures dans le statut IESSA. Le CT DGAC de ce 27 juin marque l'aboutissement de ce long travail et entérine le passage à 3 grades culminant au HEA.**

### **Une nouvelle grille**

Cette grille indiciaire, maintenant validée par l'administration, entrera en application au 1<sup>er</sup> janvier 2019, et marque une nette amélioration avec notamment une accélération en milieu de carrière et une revalorisation de chaque indice. Pour un IESSA entrant à l'ENAC, on atteint près de 75000 euros de gains.

Sa construction était un exercice très technique auquel l'UNSA IESSA a largement contribué. Ce travail a été conduit durant de nombreux mois avec le souci que personne n'ait d'effet négatif dans son déroulement de carrière. De nombreux allers-retours ont été nécessaires entre la DGAC et la fonction publique pour aboutir à ce résultat. Une mesure transitoire a d'ailleurs été adoptée pour passer tous les IESSA divisionnaires à partir de « QTS+ 11 » à la date du 15 décembre 2018.

### **Le GRAF pour tous**

Les dernières CAP ont prouvé que les conditions d'accès au GRAF étaient trop restrictives. Ainsi, on n'arrive même plus à atteindre le quota pour notre corps. In fine, il était réservé aux candidats de la filière encadrement. Avec cette modification du statut, les IESSA pourront accéder au GRAF via la filière expertise sans changer de poste et aussi dans la filière opérationnelle via les postes de GRT Senior. A partir du 01/01/2019 le GRAF sera ouvert à tous opérationnels/experts/encadrants.

### **La réforme du concours**

Chaque service ressent aujourd'hui les effets de la baisse des effectifs de l'avant dernier protocole et c'est d'un véritable « plan Marshall » dont nous avons besoin pour redresser la barre. Les centres ont besoin d'effectifs formés rapidement. L'ENAC doit pouvoir y faire face.

Après l'ouverture aux CPGE, il sera maintenant possible de mettre en place un concours spécial BAC + 5 permettant, tout en suivant le cursus IESSA, d'avoir des IESSA plus rapidement dans les centres. Là encore ce travail doit se poursuivre pour donner les moyens à l'ENAC et aux centres receveurs de former et qualifier nos futurs collègues.

*[Alors que l'application de cette nouvelle grille se fera dans quelques mois, l'UNSA IESSA répond à vos questions et calcule les effets de la nouvelle grille sur votre carrière. Les adhérents vont bénéficier de ce service dès maintenant. Ensuite, l'UNSA-IESSA étendra ce dispositif à tous les IESSA.]*